

ANNEXE AUX CONDITIONS GENERALES

Unite de Compte : EMTN EURO MEMORY 2

Caractéristiques

Nom	EMTN Euro Memory 2
Code ISIN	FR0010939223
Emetteur	Crédit Agricole CIB FS
Garant	Crédit Agricole CIB (Moody's Aa3, standard & Poors AA-, Ficht AA-)
Туре	EMTN de droit français
Devise	EUR
Montant de l'Emission	2 000 000 EUR
Nominal d'une Coupure	1 000 EUR
Prix d'Emission	100% du Nominal
Date de Transaction	30/08/2010
Date de Paiement	29/10/2010
Date d'évaluation initiale	29/10/2010
Date d'évaluation finale	22/10/2018
Date d'Echéance	29/10/2018
Sous-jacent	L'indice Dow Jones Euro Stoxx 50
Agent de calcul	Crédit Agricole CIB
Périodicité de cotation	Hebdomadaire
Listing	Bourse de Luxembourg
Garantie en capital	Non

Objectif

Cet EMTN est un produit d'investissement de maturité 8 ans, lié à l'évolution de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50.

L' indice Dow Jones Euro Stoxx 50 est constitué de 50 valeurs cotées sur la zone euro, qui sont les plus importantes dans leurs secteurs d'activité et qui ont le montant de titres en circulation le plus élevé.



Descriptif

Paiement de Coupons

En l'absence de Remboursement Automatique Anticipé (tel que défini ci-dessous), pour chaque Titre, un Coupon t sera versé à chaque Date de paiement pour un montant calculé à chaque Date de Détermination des Coupons t par l'Agent de Calcul comme suit :

Si à la Date de Détermination du Coupon t (t=1 à 7), le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 75% x Indice initial, chaque Titre paiera un Coupon t à la Date de Paiement du Coupon t:

$$Coupon_t = t \times 8.00\% - \sum_{i=1}^{t-1} Coupon_i$$

Si à la Date de Détermination du Coupon t (t = 1 à 7), le cours de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 75% x Indice initial, chaque Titre paiera un Coupon t à la Date de Paiement du Coupon t :

Coupon
$$t = 0\%$$

Si à la Date de Détermination du Coupon t (t=8), le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal à 60% x Indice initial, chaque Titre paiera un Coupon t à la Date de Paiement du Coupon t:

$$Coupon_t = t \times 8.00\% - \sum_{i=1}^{t-1} Coupon_i$$

Si à la Date de Détermination du Coupon t (t = 8), le cours de clôture de l'Indice est strictement inférieur à 60% x Indice initial, chaque Titre paiera un Coupon t à la Date de Paiement du Coupon t:

Coupon
$$t = 0\%$$

Avec:

"Indice final" : Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation finale "Indice initial": Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation initiale

Date de Détermination et de paiement des coupons

Coupon t	Date de Détermination	Date de Paiement		
	du Coupon t (*)	du Coupon t (**)		
Coupon1	24/10/2011	31/10/2011		
Coupon2	22/10/2012	29/10/2012		
Coupon3	22/10/2013	29/10/2013		
Coupon4	22/10/2014	29/10/2014		
Coupon5	22/10/2015	29/10/2015		
Coupon6	24/10/2016	31/10/2016		
Coupon7	23/10/2017	30/10/2017		
Coupon8	22/10/2018	29/10/2018		

^(*) Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant

(**) Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour Ouvré, le Jour.



Remboursement Automatique Anticipé

Si, à la Date d'Evaluation t (t = 1 à 7), le cours de clôture de l'Indice est supérieur ou égal au Cours d'Exercice t, chaque Titre sera remboursé par anticipation à la Date de Remboursement Automatique Anticipée t (ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour Ouvré, le Jour Ouvré suivant) pour un Montant de Remboursement Anticipé t tel qu'indiqué et défini dans le tableau ci-dessous :

t	Date d'Evaluation t (*)	Date de Remboursement Automatique Anticipé	Montant de Remboursement Anticipé t
1	24/10/2011	31/10/2011	100% x Coupure
2	22/10/2012	29/10/2012	100% x Coupure
3	22/10/2013	29/10/2013	100% x Coupure
4	22/10/2014	29/10/2014	100% x Coupure
5	22/10/2015	29/10/2015	100% x Coupure
6	24/10/2016	31/10/2016	100% x Coupure
7	23/10/2017	30/10/2017	100% x Coupure

(*) Ou si l'une de ces dates n'est pas un Jour de Bourse, le Jour de Bourse suivant

Remboursement à l'Echéance

En l'absence de Remboursement Automatique Anticipé (tel que défini ci-dessus), le Montant du Remboursement Final par Titre à la Date d'Echéance sera calculé par l'Agent de Calcul comme suit:

si l'Indice final est supérieur ou égal à 60% de l'Indice initial :
100% x Coupure

- si l'Indice final est strictement inférieur à 60% de l'Indice initial :

 $\frac{\textbf{Indice final}}{\textbf{Indice initial}} \times \textbf{Coupure}$

Avec:

"Indice final" : Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation finale "Indice initial": Cours de clôture de l'Indice à la Date d'Evaluation initiale



Conditions de l'investissement

- Unité de Compte accessible à tout souscripteur avant le 28/10/2010. Les investissements reçus postérieurement au 28/10/2010 se feront dans la limite de l'enveloppe disponible et sur la base de la prochaine valeur d'achat.
- Les investissements relatifs à ce support seront placés sur le support monétaire BNP Paribas Trésorerie C (FR0010116343) dans l'attente de la date d'émission de cette Unité de Compte. Dans le cas où l'émission aurait lieu pendant mon délai de renonciation, je demande à ce que mon investissement soit effectué sur cette Unité de Compte à l'émission, sur la base de la valeur d'achat en vigueur à la date de l'investissement.
- Par dérogation aux Conditions Générales, entre le 30/08/2010 et le 28/10/2010, toute nouvelle souscription sera investie intégralement et immédiatement sur l'allocation demandée sans passer par le support monétaire. Seul l'investissement demandé sur cette Unité de Compte sera placé comme mentionné supra sur BNP Paribas Trésorerie C (FR0010116343).
- Les Coupons seront réinvestis automatiquement et sans frais sur le Fonds Général. Ils ne sont acquis qu'aux souscripteurs toujours porteurs de l'Unité de Compte à la date de paiement, aucun prorata ne sera effectué dans le cas contraire.
- En cas de défaut de l'émetteur, le détenteur de l'Unité de Compte porte le risque d'une perte partielle ou totale en capital, l'assureur, lui, garantit le nombre de parts uniquement.
- A l'arrivée à terme ou en cas de remboursement anticipé, les montants résultant du remboursement de l'EMTN seront investis automatiquement et sans frais sur le support monétaire BNP Paribas Trésorerie C (FR0010116343), tant qu'aucune demande d'arbitrage n'aura été formellement signifiée.

Je	soussigné,	ai	bien	pris
conn	aissance de la présente annexe décrivant le support et en accep	ote	les cond	litions
afin	de le retenir sur mon contrat. Je déclare avoir été claireme	nt	informé	qu'en
inves	tissant sur des unités de compte, je prends à ma charge le risque	lié	à la var	riation
des c	ours de chacune d'elles.			

Fait en 2 exemplaires originaux (un exemplaire pour le souscriptei	ur, un exemplaire pour l'assureur)
A, le	

Signature du souscripteur précédée de la mention « Lu et approuvé »